

# HÉRITIERS DE L'AVENIR : ALAIN RICHARD

Alain Richard, Émeric Bréhier

**La Fondation recueille les témoignages de celles et ceux qui furent les principaux acteurs de l'histoire du Parti socialiste, les réunissant sous un titre emprunté à Pierre Mauroy, « Héritiers de l'avenir ». Cette collection constitue une source précieuse de compréhension des enjeux et des débats qui ont traversé la gauche depuis cinquante ans. Retrouvez l'entretien avec Alain Richard, sénateur du Val-d'Oise, ancien ministre, ancien député-maire de Saint-Ouen L'Aumône, interrogé par Émeric Bréhier, ancien député, directeur de l'Observatoire de la vie politique de la Fondation Jean-Jaurès.**

Alain Richard, ancien ministre, sénateur du Val-d'Oise, décrypte dans cet entretien son parcours politique depuis son adhésion au PSU en janvier 1963. Très proche de Michel Rocard, spécialiste depuis longtemps des questions électorales, il revient longuement sur l'ambiance du PSU de ces années, où réseaux d'amitiés et véritable militantisme émergent pour accompagner les mutations de la France gaulliste. Il adhère au Parti socialiste dans le mouvement des Assises en 1974. Il reste fidèle à Michel Rocard au Parti socialiste, et revient sur le fonctionnement du courant, rassemblant celles et ceux qui se retrouvent dans une fraternité militante, avec une identité politique et une vision de la transformation sociale partagées. En 1983, à un moment où les proches de Rocard veulent jouer plutôt une grande majorité derrière le Premier secrétaire, il revient sur une motion de néo-rocardiens qu'il porte avec Jean-Pierre Worms et Marie-Noëlle Lienemann, pour exprimer une identité politique et participer à la réflexion du Parti. Cela ne dure que l'espace d'un congrès. Il évoque ensuite son implantation dans le Val-d'Oise : il devient maire en 1977 de Saint-Ouen-l'Aumône, pour trente ans, et député en 1978. Dans les zones urbaines en développement, les années 1970 sont une période de forte progression pour une gauche novatrice. Député puis sénateur, il termine en évoquant le rôle du parlement dans notre Constitution. Pour lui, une importante marge de manœuvre existe en matière de création de politique publique, sous-exploitées à ses yeux par les parlementaires eux-mêmes.